



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050605

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/03/2024 12H44 C:025608 I:33324

V/Appel du Mardi 05/03/2024 a 12H44

FENWICK-LINDE Lyon Sud
Agence Auvergne Rhône-Alpes
PA de la Vallée d'Ozon
RUE TONY GARNIER
69970 CHAPONNAY

IMMEUBLE : LOCAUX FENWICK-LINDE
PA DE LA VALLE D'OZON
RUE TONY GARNIER
69970 CHAPONNAY

Vaulx en Velin, le 17 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N12 GARNIER - CONTACTER M BLIN - TEL:06 99311584 OU CONTACTER
MR LOPEZ POUR LES ACCES

MOTIF : INTERVENIR POUR EVIER BOUCHE AU RDC

Donneur d'ordre : M. JB. BLIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 06/03 A 11H00 :
REPERAGE DU PROBLEME EVIER AU REZ-DE-CHAUSSEE
- EVIER BOUCHE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DE L'EVIER JUSQU'A LA COLONNE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 06/03/24 a 15H03 M. JB. BLIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050605

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12	29,12
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 06/03	3	117,97	235,94
TOTAL H.T.				265,06
T.V.A. a 20,00%				53,01
TOTAL T.T.C.En EURO				318,07

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Règlement par cheque a réception de facture